

## Comparatif École –service de garde en milieu scolaire et CPE (TEMPS et COÛTS)

<b>EN CLASSE</b>	<b>AU SERVICE DE GARDE DE L'ÉCOLE</b>	<b>AU CPE</b>
<b>Temps passé dans cet environnement</b>	<b>Temps moyen passé dans cet environnement</b>	<b>Temps moyen passé dans cet environnement</b>
4h42	4h03	8h45
<b>Ratio</b>	<b>Ratio</b>	<b>Ratio</b>
1/10 (une enseignante et une édu. spé)	1/20	1/10
<b>Nombre de jours d'ouverture</b>	<b>Nombre de jours d'ouverture</b>	<b>Nombre de jours d'ouverture</b>
180 jours classe	180 jours classe	248
	20 journées pédagogiques (ouvert si décision du CE) Semaine de relâche (décision du CE et si assez d'inscriptions)	
<b>Nombre d'heures dans l'année au ratio 1/10</b>	<b>Nombre d'heures dans l'année au ratio 1/10</b>	<b>Nombre d'heures dans l'année au ratio 1/10</b>
846 h max.	0	2143 h max. à raison de 8h45 par jour
<b>Nombre d'heures dans l'année au ratio 1/20</b>	<b>Nombre d'heures dans l'année au ratio 1/20</b>	<b>Nombre d'heures dans l'année au ratio 1/20</b>
0	1262h ( 180 jours classe)	0
<b>Nombre de jours de fermeture</b>	<b>Nombre de jours de fermeture</b>	<b>Nombre de jours de fermeture</b>
20 pédagogiques  2 semaines dans le temps des fêtes, ce qui inclus les fériés du temps des fêtes  1 semaine en mars (relâche)  21 juin au 29 août (inclus les fériés du 24 juin et du 1 <sup>er</sup> juillet)	2 semaines dans le temps des fêtes, ce qui inclus les fériés du temps des fêtes Pédagogiques (ouvert Fermé durant la semaine de relâche si manque d'inscriptions (tarifs différents)  Du 28 juin au 21 août  5 fériés	12 fériés

<b>Coûts (n'incluant pas le financement public)</b>	<b>Coûts (n'incluant pas le financement public)</b>	<b>Coûts (n'incluant pas le financement public)</b>
0	8,20\$ par jour de classe en déc 2018 Les coûts sont plus élevés lors des pédagogiques Les coûts sont plus élevés, que lors des pédagogiques, durant la semaine de relâche	8,25 au 1 <sup>er</sup> jan 2019 Contribution additionnelle selon le revenu d'emploi et le nombre d'enfants qui fréquentent le CPE
<b>Repas et collations</b>	<b>Repas et collations</b>	<b>Et collations</b>
non compris	non compris	compris

Note : Qui prend la relève de l'école durant la période estivale ?